

**Etablissement Public de Santé Mentale du Loiret Georges Daumézon –
Groupement Hospitalier de Territoire du Loiret (45)
Agglomération d'Orléans**

Fiche de poste : médecin pédopsychiatre en CMP et hôpital de jour pour enfants

1. PRESENTATION DU POSTE

- Poste à durée indéterminée à temps plein au sein du pôle de l'Enfant et de l'Adolescent ;
- Accessible à un praticien hospitalier, praticien contractuel, assistant spécialiste, qualifié ou spécialiste en pédopsychiatrie ou ayant une expérience en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, ou en psychiatrie de l'adulte et souhaitant évoluer en pédopsychiatrie (accompagnement à la formation), inscrit au conseil de l'ordre.
- Le poste est partagé entre une activité de CMP (60 %) situé à Châteauneuf, à 20 minutes du site principal de l'EPSM (Accès à la prime d'exercice territorial) et une activité d'hôpital de jour de Saint-Jean-de Braye (agglomération d'Orléans).
- L'activité du poste peut être aménagée et modulée selon le projet et aspirations du candidat au regard des pratiques qu'il souhaite développer.
- Le praticien participe à la continuité de service du samedi matin au sein de l'unité d'hospitalisation pour adolescents et à la permanence des soins de l'établissement avec en moyenne 1 garde par mois.

2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT ET DU POLE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

2.1 L'EPSM du Loiret

L'EPSM Georges Daumézon est l'établissement de référence départementale du Loiret en Santé Mentale avec 60 médecins psychiatres ouvert à la pluralité des pratiques médicales et orientations théoriques de chacun.

Il dispose de 229 lits et 222 places et prend en charge une file active de plus de 16 000 patients dont 95 % en ambulatoire.

L'établissement porte le projet de santé mentale partagé du Groupement Hospitalier de Territoire du Loiret et de la Communauté Psychiatrique de Territoire avec le développement de projets innovants.

2.2 Le pôle de l'Enfant et de l'Adolescent

Le pôle de l'enfant et de l'adolescent assure la couverture des deux tiers du département du Loiret, hors secteur de Montargis et de Gien, avec 10 CMP-CATTP, 3 hôpitaux de jour, une unité d'hospitalisation temps complet pour adolescents à vocation départementale de 6 lits et 4 places d'hospitalisation de jour post hospitalisation, des alternatives à l'hospitalisation (Service d'Accueil Familial et Thérapeutique, séjours de rupture....) et un Centre de Diagnostic et d'Accompagnement précoces de l'Autisme (CDAA-45) à vocation également départementale.

Le praticien recruté est intégré au sein d'une équipe de pôle composée de 13 médecins, dynamique, confraternelle, ouverte à une pluralité de pratiques diversifiées : théorie de l'attachement, psychanalytique, systémique, cognition-comportementale et des nouvelles approches psychothérapeutiques et psycho éducatives issues des avancées scientifiques et des neurosciences en particulier.

Le pôle développe une politique active de formation médicale continue avec des formations sur site (séminaires sur l'autisme, TDAH, troubles DYS, approches thérapeutiques en pédopsychiatrie), des revues de bibliographie, un accès facilité à la formation extérieure (DU, formation spécifique, congrès) et accueille des internes.

Une collaboration étroite est engagée avec le CHU de Tours (coordonnateur de filière, Centre Ressources Autisme) et **des projets de recherche** sont actuellement en cours de réalisation (programme sur le parcours de soins des enfants avec TSA en France).

3. MISSIONS DU PRATICIEN

- Le praticien a la responsabilité médicale d'une unité fonctionnelle et participe à l'élaboration et la mise en place des projets du pôle.
- Il assure des consultations pédopsychiatriques et il procède à des évaluations diagnostiques en se dotant de tout bilan pluridimensionnel nécessaire et à l'élaboration avec les équipes pluri-professionnelles d'un projet de soins personnalisé du jeune patient en tenant compte du contexte familial.
- Il garantit avec l'aide du cadre de santé la mise en place et la continuité des soins et il assure le suivi des familles. Il coordonne les actions de préventions, des soins psychothérapeutiques, psycho éducatifs et des rééducations.
- Le praticien hospitalier travaille en lien et en coordination avec les différentes unités fonctionnelles du pôle afin de garantir aux patients un parcours de soins cohérent et afin d'éviter les ruptures dans les prises en charge.
- Il exerce une activité de liaison en lien avec la pédiatrie du Centre Hospitalier Régional d'Orléans.
- Il intervient dans la communauté autour de la souffrance psychique et des troubles mentaux avérés tant dans le domaine préventif que curatif et développe un travail en partenariat.
- Le praticien anime les réunions cliniques et institutionnelles dans les unités dont il a la responsabilité médicale.
- Il accompagne, soutient et dynamise les équipes en collaboration avec le psychologue, dans les prises en charge des enfants.
- Il participe pleinement à la vie institutionnelle du Pôle, aux réunions médicales, aux réunions d'organisation du Pôle et d'harmonisation des pratiques, au bureau du Pôle et au conseil du pôle.
- Il assure avec ses confrères la continuité de service dans le pôle et la permanence des soins de l'établissement.
- Il s'engage dans un processus de formation et notamment en rapport avec les programmes DPC du pôle et les conférences sur la psychopathologie de l'enfant et adolescent proposées.
- Il participe aux instances de l'établissement et il concourt à la politique qualité, à la gestion des risques et à l'évaluation des pratiques professionnelles.

4. CONDITIONS FINANCIERES ET MATERIELLES AVANTAGEUSES

- Pour les Praticiens Hospitaliers : indemnité mensuelle d'engagement de service public de 493 euros brut euros ou 700 euros brut (si 15 années antérieures de service public exclusif) ; Indemnité d'activité sectorielle et de liaison de 420.86 euros brut, prime de poste prioritaire de 10 000 euros.
- Pour les Praticiens Hospitaliers Contractuels : recrutement à l'échelon 4 + 10% ; Prime d'engagement à la carrière hospitalière de 20 000 euros.
- Pour les PH et praticiens contractuels : Prime d'Exercice Territorial dans le cadre d'une activité partagée avec un CMP distant de plus de 20 km du site principal (CMP de Gien, Sully, Pithiviers, Châteauneuf-sur-Loire ; Meung-sur-Loire) : 250 euros brut pour une demi-journée, 450 euros bruts pour 2 à 3 demi-journées, 1 000 euros bruts pour plus de 4 demi-journées.
- **Possibilité de logement.**
- Accès à la crèche de l'établissement.
- Accès aux ressources du Centre Documentaire médical.
- Accès facilité à la formation médicale.
- Remboursement des frais de déplacement.

5. PERSPECTIVES DE CARRIERE

- Possibilité de prendre des responsabilités d'unité fonctionnelle-chefferie de service et de porter des projets médicaux ;
- Accompagnement d'un candidat contractuel vers un poste de PH temps plein : le candidat pourra se former au niveau du service et prétendre au concours national de praticien hospitalier avec l'accès à la prime d'engagement dans la carrière hospitalière ;
- Le projet professionnel et les souhaits d'évolution de carrière feront l'objet d'une attention particulière (mobilité interne, formation).

VIVRE DANS LE LOIRET

L'Établissement Public de Santé Mentale du Loiret Georges Daumézon est situé au 1 route de Chateau-45 400 Fleury-les-Aubrais dans l'Agglomération d'Orléans, ville universitaire, métropole et capitale de la région Centre Val de Loire. Desservie par l'autoroute A10 et les transports ferroviaires, la ville, inscrite au patrimoine mondiale de l'UNESCO, offre un cadre de vie agréable en bord de Loire à 1h de Paris et de Tours. Dynamique et riche sur un plan culturel (scène de théâtre nationale, musées), gastronomique (nombreux restaurants et bars conviviaux) et touristique (châteaux de la Loire, Forêt nationale d'Orléans, Centres de Loisirs, thalasso thérapie, golf, activités nautiques), Orléans a vu son centre-ville totalement rénové ces dernières années.

Pour plus de renseignements, contactez :

Mme le Docteur RESTELLI, Présidente de la CME

Tél : 02.38.60.57.54 - srestelli@ch-daumezon45.fr

Mme le Docteur HASSAPI-CHARTIER, Chef du Pôle de l'Enfant et de l'Adolescent

Tél : 02 .49. 93. 76. 86

Mail : rhassapichartier@ch-daumezon45.fr

CV et lettre de motivation à adresser à :

Mme BILLET, Directrice adjointe aux Affaires Médicales

Tél : 02. 38. 60. 79.01 – affairesmedicales@ch-daumezon45.fr